

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 3: Locaux socio-culturels dans les communes

Artikel: Concours-animation Soulce

Autor: Beuchat, Claudine / Beuchat, Marc / Beuchat, Marianne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours-animation Soulce

But et présentation du groupe de travail

L'idée de participer au concours-animation de l'Université populaire est partie du comité de la fanfare La Gaîté de Soulce. Après deux séances, le comité a élargi ses vues et a décidé de former un groupe de travail avec toutes les personnes s'intéressant au développement de la commune.

But du groupe

Proposer des idées d'utilisation et d'aménagement des bâtiments existants, afin que ceux-ci puissent être utilisés à des fins socio-culturelles et socio-éducatives. Finalement la halle des fêtes a été choisie comme thème de notre étude, étant donné que c'est le bâtiment qui possède le plus vaste choix de possibilités d'utilisation.

Le groupe est formé des personnes suivantes :

Beuchat Claudine, étudiante
Beuchat Marc, boulanger
Beuchat Marc, mécanicien (responsable)
Beuchat Marianne, institutrice
Beuchat Joseph, menuisier
Beuchat Véronique, restauratrice
Crétin Bernard, facteur
Prince Robert, ouvrier
Richert Roger, abbé

Les personnes de l'extérieur suivantes nous ont conseillés :

Nusbaumer Gabriel, sociologue, Delémont
Tissot Pierre, artiste peintre, Moutier
Tschopp Pierre, architecte, Delémont

Le village

Pour connaître Soulce, il faut avoir une raison d'y venir, car le village n'est pas un lieu de passage. Il est situé à l'extrémité du vallon de Folpotat, qui s'étend dans l'axe ouest-est à partir d'Underverlier.

Soulce se situe approximativement au centre du Jura, à 20 km. de Delémont, 35 km. de Porrentruy, 19 km. de Moutier, 35 km. de Saignelégier, 35 km. de Saint-Imier et 45 km. de Bienne.

La commune mixte de Soulce compte 220 habitants représentant une septantaine de ménages. Trente-six personnes sont occupées dans l'agriculture, 25 dans l'industrie, l'artisanat et la construction et 17 dans le commerce, les services et l'hôtellerie.

Le Chœur mixte, la Société de tir et la fanfare La Gaîté sont les trois sociétés du village, auxquelles il faut ajouter une union sportive en commun avec Underverlier.

Bâtiments publics

Soulce possède un complexe scolaire construit en 1962, comprenant une halle de gymnastique pouvant servir de salle de spectacle, deux classes, une école ménagère, une salle de couture et une salle de douches.

L'église du village date de 1740.

Une boulangerie-épicerie et deux restaurants satisfont aux besoins du village.

Curiosités

On peut admirer un vieux moulin avec son canal en pierres et de nombreuses bâtisses paysannes bien jurassiennes. De vieilles fontaines sont alimentées en permanence par de l'eau de source fraîche et potable.

La halle des fêtes

La halle des fêtes, située à proximité de la route cantonale, à l'entrée ouest du village est propriété de la fanfare La Gaîté.

En 1961, la fanfare entre dans le giron des fanfares du haut de la vallée de la Sorne. Chaque année un festival est organisé à tour de rôle par les sociétés

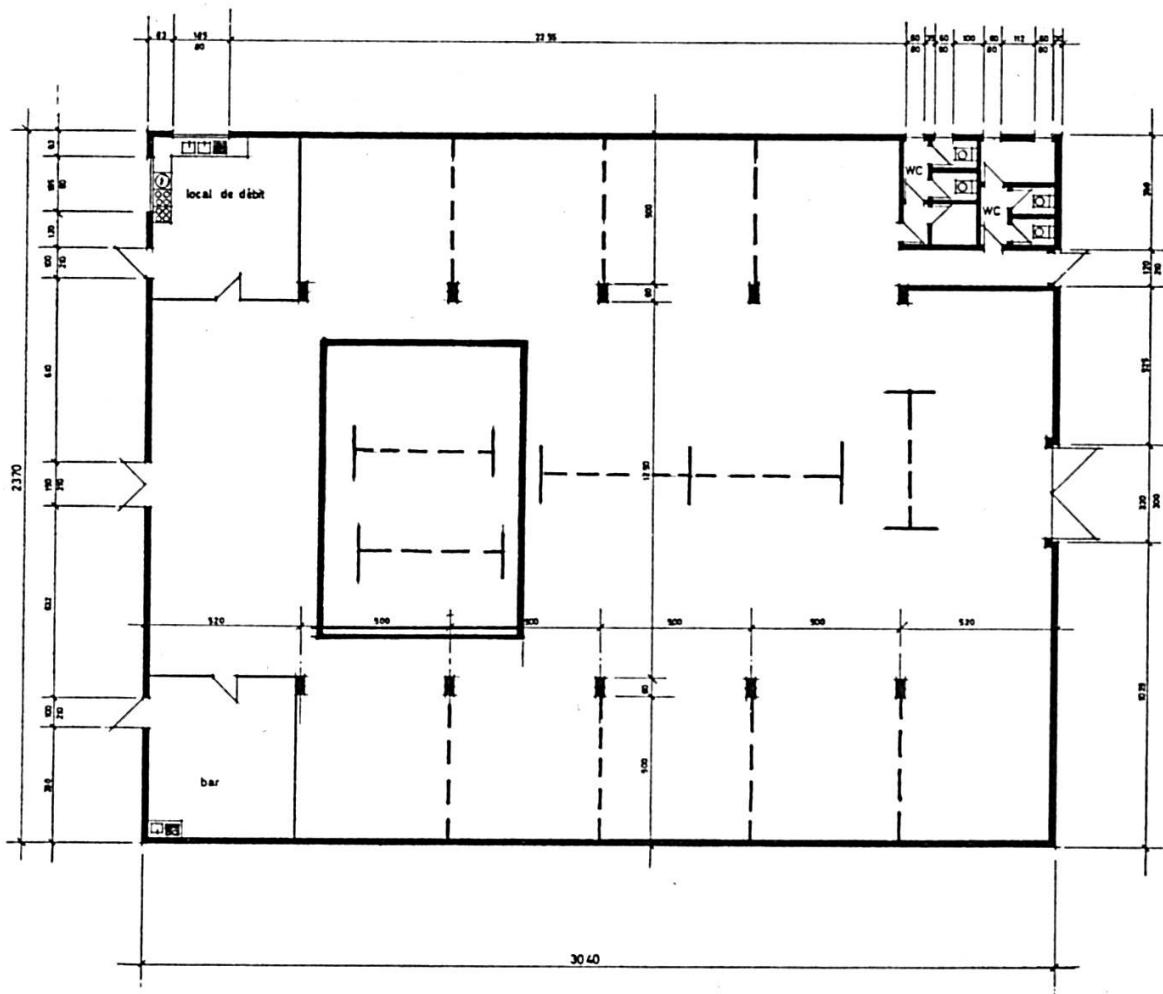
membres. Si la société hôte ne dispose d'aucun bâtiment fixe pour l'organisation d'un tel festival, les travaux de préparation, de montage d'une halle-cantine, d'organisation, de nettoyages, etc., prennent environ 1260 heures de travail pour 9050 fr. de frais. Si une halle permanente est à disposition, ces données se réduisent alors à 576 heures de travail et 3425 fr. de frais.

En 1970, après le dixième anniversaire des fanfares du haut de la vallée de la Sorne, qui fut organisé à Soulce, le comité d'organisation se rendit compte qu'il n'avait réalisé qu'un bénéfice de 500 fr. Si l'on se réfère aux comparaisons ci-dessus, on comprend aisément que l'organisation d'une fête sans bâtiment fixe demandait beaucoup trop de temps et d'argent et n'était plus réalisable par notre village et notre société de

fanfare. C'est pour cette raison que le comité d'organisation s'est vu dans l'obligation d'étudier une solution plus rentable. Une commission de construction se mit alors à la tâche.

Etapes de la construction

- 1970 Choix du terrain, discussion des prix du terrain, achat d'un hangar de stockage à Bâle, démontage du hangar et transport à Soulce.
- 1971 Temps d'hésitation.
- 1972 Le comité remet la main à la pâte et l'opération se concrétise avec un projet bien différent. D'une « cabane » de 250 m² on passe à une halle d'environ 700 m². Un minimum de 50 heures de travail est demandé à chaque sociétaire. Après les travaux de maçonnerie,



Plan de la halle des fêtes.

le menuisier du village est engagé à plein temps pour assurer le bon déroulement de la construction.

1973 Tout se déroule normalement. Le menuisier du village est accidenté un mois avant l'inauguration, alors qu'il reste parois, portes et fenêtres à poser. Un élan de solidarité se déclenche dans le village, et de nombreuses personnes, membres de la société ou non se relaient chaque soir afin de terminer le travail à temps.

6, 7 et 8 juillet : Inauguration.

Description du local

La halle compte de la place disponible pour 850 personnes sur une surface de 690 m² pour un volume de 4000 m³ ; 57 m² de fenêtres permettent une surface d'éclairage naturel de 390 m² le matin et 534 m² l'après-midi. L'éclairage artificiel se fait à l'aide de 22 tubes néon et une installation de chauffage à air chaud ou infrarouge est à l'étude.

Aménagement

- une cuisine avec cuisinières, chaudière électrique, frigidaire, évier et lavoirs, comptoir ;
- un grand comptoir de débit placé derrière le podium ;
- 1 bar avec évier ;
- 1 podium de 75 m² ;

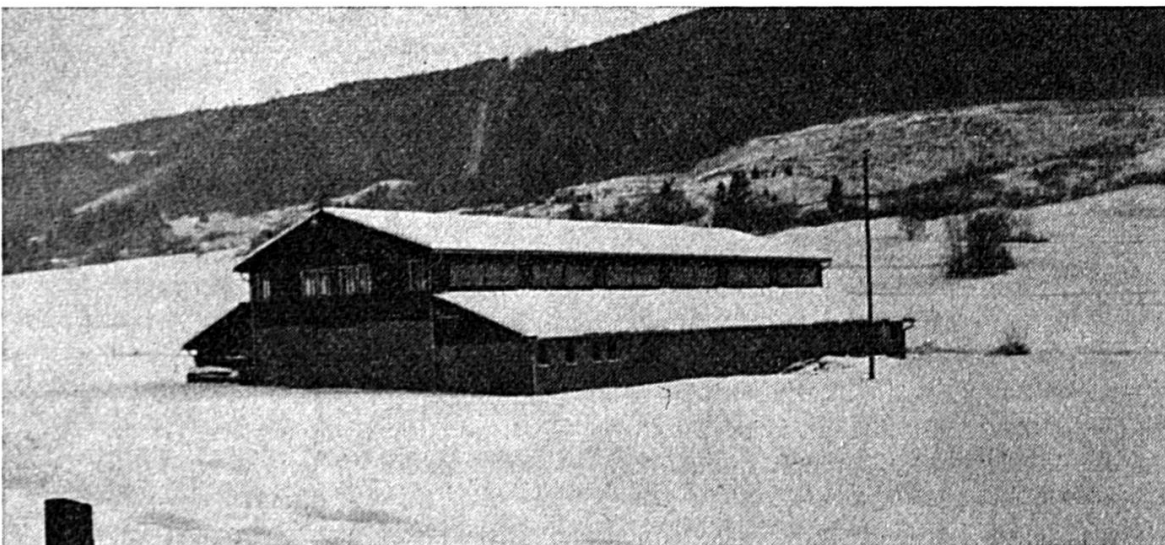
- 3 stands dont un avec installation pour machine à café ;
- 2 WC dames et 2 WC messieurs ;
- 1 local de réception pour le contrôle des entrées ;
- 10 tables de 20 places avec bancs.

Possibilités d'utilisation

Nous établissons ci-dessous l'inventaire des idées relatives à l'utilisation de la halle des fêtes :

- rencontres de familles ;
- fêtes de mouvements, de sociétés ;
- pique-niques de sociétés, de groupes, de familles ;
- assemblées générales de mouvements, de sociétés, assemblées à caractère social (journées d'invalides par exemple), congrès, conférences ;
- expositions de voitures, de machines agricoles ou sylvicoles, de peinture, de sculpture, de petits animaux ;
- démonstrations agricoles ou sylvicoles ;
- cours artisanaux (céramique, poterie, rotin, cuir, macramé, batik, confection de décors pour théâtre) ;
- cours d'écologie, sur l'environnement, de botanique, d'hydrologie, d'ornithologie, d'expression corporelle, de théâtre ;
- congés culturels, colonies de vacances.

Avant de démontrer pratiquement les possibilités d'utilisation de la halle des



fêtes, nous rappelons que pour chaque projet, la place de parc devant l'entrée de la halle peut accueillir 80 voitures et que la restauration ainsi que le ravitaillement peuvent se faire au village.

Pour les rencontres de familles, les fêtes, les pique-niques et les assemblées, en plus du matériel à disposition cité plus haut, il faut prévoir l'achat ou la location de vaisselle et de matériel de cuisine complémentaire, de tables et d'une installation de sonorisation.

Pour les expositions de voitures et de machines, la halle est utilisable sans aménagement spécial. Une porte à deux battants permet d'introduire des véhicules d'assez grande dimension (2,95 m. × 3 m.). Il y a possibilité d'ouvrir un débit de boissons.

Pour les expositions de peinture et de sculpture, il faut prévoir un achat de panneaux ou éventuellement la possibilité de les louer auprès de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, ainsi que l'achat de spots lumineux (si nécessaire). Possibilité de débit de boissons (selon plan joint au dossier, il est possible de disposer d'environ 200 m. de surface d'exposition).

Pour les expositions de petits animaux, la halle est utilisable telle quelle.

Pour les démonstrations, la halle est entourée de terrains agricoles, dont une partie peut être mise à disposition par les exploitants.

Pour les cours artisanaux, le local est utilisable sans aménagement particulier. Les groupes apporteront leur matériel. La consommation d'eau est gratuite. Cuisine et vaisselle à disposition.

Pour les cours concernant la nature, la halle est remarquablement bien située, à proximité d'un ruisseau, de prairies, de haies, de forêts. Elle servira d'abri pour les expériences, les mises en commun, etc.

Pour les cours d'expression corporelle et de théâtre, une scène est à disposition et les installations électriques sont en suffisance.

Pour les congés culturels et les colonies de vacances, il est possible d'aménager un coin dortoir à l'aide de panneaux mobiles ou éventuellement de loger à la halle de gymnastique pendant les vacances scolaires. Des douches et des installations de gymnastique sont à disposition dans le complexe scolaire. Une grande place de jeux sans danger (place de parc) est à disposition et de nombreuses excursions pédestres sont possibles. La cuisine et la vaisselle sont sur place.

Aménagement de l'intérieur pour dortoirs

- exécution de l'isolation du plafond (Vetroflex fixé entre les chevrons, 240 m²) ;
- exécution d'un plafond en pavatex mou, fixé sur lattage cloué sur la poutraison (240 m²) ;
- exécution de parois de séparation en panneaux Novopan (16 panneaux de 2 m.) ;
- achat de lits métalliques avec matelas mousse ;
- exécution de portes (9 portes de 80 × 190 cm.).

Notes importantes

Toutes ces suggestions sont réalisables dans notre halle de la mi-mai à la mi-octobre. En hiver la halle est utilisée comme abri pour voitures, caravanes, bateaux, etc.

Restauration

Le Restaurant de la Couronne peut assurer

- 2 chambres à 2 lits et 1 chambre à 1 lit ;
- 90 repas si l'on commande 2 jours à l'avance ;
- la pension complète ;
- la restauration tous les jours (à l'emporter sur demande) ;
- un service de dépannage.

Ravitaillement

Le pain, l'épicerie et les boissons peuvent être commandés au magasin du village.

Service de renseignements et d'accueil

- Marc Beuchat, mécanicien
Tél. 066 56 75 54
- Marc Beuchat, boulanger
Tél. 066 56 77 89
- Bruno Schaffter
Tél. 066 56 79 85

Il serait possible d'éditer un prospectus présentant les possibilités d'utilisation mentionnées ci-dessus.

Les prix de location ont été prévus attractifs, étant donné qu'un tel local ne

peut pas offrir un confort comparable à celui d'une maison de vacances traditionnelle.

Investissements

65 tables	26 000.—
500 assiettes	1 500.—
500 couverts	3 000.—
200 tasses a café	1 000.—
6 marmites	360.—
Sonorisation	6 000.—
Panneaux	25 000.—
Couchettes (mousse)	5 000.—
Lits métalliques	5 000.—
Chauffage	12 600.—
Total	85 460.—

Jugement de la commission d'experts

Le groupe de Soulce propose l'aménagement de la halle-cantine de la fanfare située à l'extrémité ouest du village.

L'identification des besoins a été le fait d'un groupe de 9 personnes, ce qui est relativement élevé par rapport à la population locale ; il faut noter que ce groupe disposait de l'appui de la fanfare et d'aides extérieures.

Ce qui semble être à la base du projet, c'est que les besoins locaux sont considérés comme satisfaits, la solution proposée tendant à faire profiter des gens de l'extérieur de l'équipement existant à Soulce. Cette option de départ a soulevé la perplexité de la commission, qui se demande d'abord si cette option peut déboucher véritablement sur le développement culturel du village, et ensuite si la solution proposée est vraiment de nature à attirer les groupes de l'extérieur qui sont visés.

Les idées concernant l'aménagement technique paraissent intéressantes, notamment celles qui consistent à installer des dortoirs. Cependant, la commission doit souligner les inconvénients de la solution proposée (les panneaux mobiles ne constituent pas une isolation phonique suffisante ; de plus le lieu est excentré par rapport au village, à quoi il faut ajouter que le village lui-même est très fortement excentré par rapport à la région dans laquelle le projet veut s'inscrire) ; la commission comprend cependant très bien que c'est justement cette marginalisation que les auteurs du projet veulent compenser.

Par ailleurs, l'exploitation d'un local comme dortoir exige une réflexion supplémentaire, notamment au sujet des risques d'incendie et au sujet des sanitaires.

Les auteurs du projet envisagent l'organisation d'activités de cours dans la cantine, ce qui paraît peu indiqué (local trop grand ; chauffage ; implantation extérieure à la localité).

Le projet a fait l'objet d'un calcul détaillé. Le coût d'investissement a pu être estimé très bas du fait d'un engagement remarquable de la part des bénévoles. Les recettes concernant l'exploitation et l'entretien, en revanche, paraissent avoir été calculées

de façon peu réaliste ; par exemple, les prix demandés aux locataires sont trop élevés pour ceux qu'on souhaiterait attirer à Soulce, et le contrôle de la location des objets prendrait à chaque fois beaucoup de temps.

La présentation du projet correspond aux conditions minimales du concours ; on peut regretter qu'un effort supplémentaire n'ait pas été fait pour sa présentation publique.

Soulce, deux ans après le concours

En janvier 1977, un groupe de personnes avait présenté un dossier sur l'utilisation polyvalente de la halle-cantine de Soulce. Ces projets ne sont pas restés au fond d'un tiroir. Voici ce qui a été réalisé.

Expositions

En juin 1977 avait lieu la première exposition de peinture. Six peintres jurassiens étaient à l'affiche. Le « gardiennage » fut assuré bénévolement par les dames du village : quarante-trois personnes se relayèrent ainsi à raison de deux par après-midi de semaine. Le samedi et le dimanche, les peintres eux-mêmes assuraient la surveillance. Il semble que plusieurs de ces dames aient bénéficié d'un certain éveil à la peinture moderne, car la plupart n'avaient jamais visité d'exposition !

Cette expérience se renouvela en 1978 avec d'autres artistes (venant d'Alsace, de Bâle et du Jura), et l'exposition de 1979 se prépare déjà. Pour cette réalisation, il a fallu blanchir la halle et construire 130 m² de panneaux. Coût approximatif : 7000 francs. Cette somme est amortie au fur et à mesure des expositions par la participation des peintres (pourcentage sur la vente).

Mobilier et matériel

La halle était dotée de dix grandes tables de fête, avec bancs. La fanfare a fait l'acquisition de :

- dix petites tables de restaurant (1000 francs) ;*
- cent soixante pieds chromés destinés à la fabrication de quatre-vingts grandes tables, dont une partie sera réalisée en corvées (6000 francs) ;*
- verres à vin et à apéritif pour compléter le stock existant (300 francs).*

Accueil

Plusieurs réunions de familles ou de sociétés ont eu lieu : trois en 1977 et six en 1978 (pique-nique, soirées dansantes, assemblée Raiffeisen...).

Location du local en hiver

Chaque hiver, la halle abrite des voitures, caravanes, bateaux, etc. En 1977, le taux d'occupation s'est élevé à 30 % alors qu'en 1978, il a atteint 80 %.

Ce concours — et son prix — en faisant connaître notre coin de pays, ses possibilités, nous a poussés d'une certaine manière à la concrétisation de nos projets. Nous en sommes reconnaissants à l'UP. Mais il y a encore du pain sur la planche !

Février 1979.

Le groupe de travail